

Règlement du jeu-concours par tirage au sort

« Gagnez 500 € en 3 clics »

Article 1 - Définition et conditions du jeu-concours

L'Union du Commerce Douaisien, (UCD, Union des commerçants douaisiens) dont le bureau est situé au 51 place du Barlet à DOUAI organise en partenariat avec la Ville de DOUAI, un jeu concours permettant de gagner des bons d'achats par tranches détaillées ci-dessous permettant des achats utilisables uniquement sur la plateforme e-commerce des commerçants et artisans Douaisiens achateradouai.fr.

L'UCD est désignée également ci-après comme : « l'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organismes ».

Le « Participant » au jeu-concours est désigné également ci-après comme « le Participant, l'Utilisateur, le Contributeur, le Joueur ».

Le « Gagnant » au tirage au sort est désigné également ci-après comme « le Gagnant, les Gagnants ».

Article 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'une connexion internet, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et liberté.

Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du Concours. (Même nom, même prénom, même adresse postale et même adresse mail).

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation du Participant. Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Article 3 - Dates du concours

Le jeu se déroulera du mercredi 18 novembre 2020 au samedi 28 novembre 2020 à minuit.

Le tirage au sort aura lieu le dimanche 29 novembre 2020, l'annonce des gagnants sera faite le lundi 30 novembre 2020 par voie de courrier électronique.

Article 4 - Modalités de participation

4.1 - Conditions participation

Afin que la participation soit validée par l'Organisateur, il y a deux étapes à respecter impérativement.

Le Participant devra :

1. Se connecter au site internet [acheteradouai.fr](https://www.acheteradouai.fr) en cliquant sur l'adresse suivante accessible pendant toute la durée du jeu : <https://www.acheteradouai.fr/content/10-jeux-concours> ou directement sur la page d'accueil <https://www.acheteradouai.fr>. S'inscrire **en créant un compte** utilisateur acheteradouai en cliquant sur le bouton s'inscrire puis en entrant ses informations de contact.
2. **Cocher la case** « s'inscrire à la newsletter » lors du processus de création de compte.

4.2 - Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures

L'UCD se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de l'UCD altérant et affectant l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite de l'UCD.

De façon générale, les Participants garantissent les Organisateurs du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée.

Ainsi, l'Organisateur se réserve le droit sans réserves de modérer à posteriori et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

4.3 - Modalités de tirage au sort

Un tirage au sort sera effectué afin de désigner les gagnants. Une liste de tous les participants ayant rempli les conditions décrites en 4.1 sera générée automatiquement par la plateforme, l'UCD tirera au sort 170 adresses mail correspondant aux 170 lots. Les adresses mails apparaissant en haut de liste recevront les lots les plus importants en terme de montant en Euros, et ainsi de suite pour les suivants.

Article 5 - Dotations/lots

5.1 - Valeur commerciale des dotations

Montant	Gagnants
500 €	1
200 €	3
150 €	5
100 €	15
75 €	35
50 €	50
25 €	61
	170

Il y aura au total 170 gagnants avec des dotations réparties selon le tableau ci-dessus. Les montants gagnés pourront être utilisés de manière partielle (ex : Un gagnant de 200 € pourra dépenser son gain en partie chez un commerçant X, la partie restante chez un commerçant Y, etc.). **Le montant total du gain est à dépenser avant le 31 décembre 2020** uniquement sur la plateforme e-commerce des commerçants et artisans Douaisiens acheteradouai.fr

5.2 - Modalités de récupération et d'utilisation

Une fois le tirage au sort réalisé, l'Organisateur du jeu-concours contactera uniquement par courrier électronique les Gagnants tirés au sort et les informera de leur dotation et des modalités à suivre pour y accéder. Aucun courrier ne sera adressé aux participants n'ayant pas gagné, seuls les gagnants seront contactés. Dans l'hypothèse où l'adresse mail du Gagnant serait erronée, l'UCD ne pourrait être tenue responsable de la non-information du gain.

Article 6 - Utilisation des données personnelles des participants

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, par acheteradouai.fr, pour le bon déroulement du concours.

Elles sont conservées pendant une durée de 6 ans et sont destinées au fichier client.

Conformément au règlement européen sur la protection des données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant à : contact@acheteradouai.fr.

Article 7 - Accessibilité du règlement

Le règlement du jeu est consultable sur le site internet de l'Union des Commerçants Douaisiens à cette adresse :

<https://www.douaicommerce.com>

Article 8 - Juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les partis s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différent né de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents. Le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserves et de s'y conformer.



ACHETER A DOUAI.FR

